



COMMUNE DE COURCHAPOIX

Courriel : admin.com@courchapoix.ch com.courchapoix@bluewin.ch
Mairie : mairie@courchapoix.ch
Téléphone et fax 032 438 88 54 Courchapoix janvier 2018

Informations :

Répartition des dicastères du conseil communal :

Maire, Administration, Police	Fleury Louis-Joseph	032 438 84 06	079 270 27 37
Vice-maire pour 2018	Steullet Daniel		079 267 15 50
Bourgeoisie, forêts	Kury Marc	nouveau	079 933 11 49
Electricité, eau	Steullet Daniel		079 267 15 50
Ecoles	Borsa Achille	032 438 80 88	079 948 29 27
Finances	Dominé Christophe		078 610 39 76
Oeuvres sociales	Jaussi Céline		076 564 80 14
Travaux publics	Casagrande Urbano	nouveau	079 829 54 81

Ouverture des bureaux de la Commune de Courchapoix :

Secrétariat communal et caisse communale : lundi de 13h30 à 14h30 et de 19h00 à 19h45 et
mercredi de 09h00 à 10h00

Secrétaire communale Administration	Buschlen Yolande	032 438 88 54	
Caissière communale	Bart Corinne	032 438 88 54	

Rencontres des aînés :

Une après-midi de jeux est prévue le lundi **29 janvier 2018** à 14 h

Bibliobus

Stationnement devant le complexe scolaire : mardi de 15h00 à 16h45 :
Les 30 janvier, 27 février, 27 mars, 30 avril, 29 mai, 26 juin, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre, 18 décembre 2018. Renseignements sur www.bibliobus.ch

Déclarations d'impôts

Distribuées en janvier, elles sont à **remplir jusqu'au 28 février 2018**. Les personnes qui ont reçu la déclaration sur papier mais qui utiliseront la version numérique, doivent impérativement retourner la feuille originale reçue, déclaration 2017, destinée au service des contributions, ceci sans la remplir. Renseignements au bureau communal.

Déchets

Ordures en sacs taxés : à déposer dans les conteneurs semi-enterrés.

Ramassage des **déchets encombrants** :

Jeudi : 8 février/ 12 avril / 21 juin / 23 août/ 11 octobre/ 6 décembre 2018.

Les déchets plastiques agricoles ne font pas partie des déchets encombrants.

Tritout :

Vignette : disponible au secrétariat, 1 par véhicule. Possible pour un 2e véhicule. (vignette 2018-2019)

Compost : à emporter gratuitement de la déchetterie Tritout

Horaire du Tritout

<i>Été, avril à octobre</i>		<i>Hiver, novembre à mars</i>	
Lundi et mardi	fermé	Lundi et mardi	fermé
Mercredi	14 h à 18 h.	Mercredi	15h à 18h
Jeudi	fermé	Jeudi	fermé
Vendredi	14h à 17h	Vendredi	14h à 17h
Samedi	9h à 12 h / 13h30 à 15h30	Samedi	9h à 12h

Fermeture 2018 :

Samedi 31 mars 2018 (samedi de Pâques)

Du lundi 23 juillet au samedi 4 août 2018

Du lundi 8 octobre au samedi 13 octobre 2018

Du lundi 24 décembre au jeudi 3 janvier 2019

Chemins et rues

Des balayages sont effectués par un camion engagé par la commune. Entre ses passages, chacun est responsable de maintenir ses alentours en état.

Les haies et autres végétaux doivent être taillés et ne pas empiéter sur la voir publique

En cas de salissure lors de travaux agricoles ou autres, le responsable est tenu de remettre en état. Si nécessaire, le nettoyage sera mis à charge de celui qui a causé le dommage.

Les chemins du finage viennent d'être améliorés par le SAF. Merci à tout utilisateur de les garder propres et en bon état, notamment en dérivant les eaux pluviales et en respectant les règlements.

Divers

Noctambus : Courchapoix participe au financement de ce service très utile pour la sécurité de notre jeunesse !

Habitants : Courchapoix compte à cette date 431 habitants, soit 197 femmes et 234 hommes .

Stères aux ayants droit bourgeois:

La participation au prix de façonnage des gaubes est **fr. 65.-- le stère, plus TVA.**

Les personnes intéressées sont priées de remettre le coupon ci-après au secrétariat communal jusqu'au 28 février 2018. Il ne sera plus possible de s'annoncer après cette date.

Pour le conseil communal,

Le maire, Louis-Joseph Fleury

La secrétaire, Yolande Buschlen

Coupon à détacher

Je suis preneur des stères de bois de feu à fr. 65.-- le stère. + TVA. Participation au façonnage.

Nom et prénom : _____

Courchapoix, le

2018

Signature :